



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton de Vaud déclenche les plans canicule

Suite à l'évolution de la situation météorologique, MétéoSuisse annonce l'arrivée d'une vague de chaleur. Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) active donc ce jour les plans canicule des institutions sociosanitaires du canton et des communes. Les mesures prévoient notamment les visites au domicile des personnes les plus vulnérables et/ou des prises de contact téléphoniques avec celles-ci, ainsi que le renforcement des mesures de prévention par l'ensemble des partenaires sociosanitaires. Le public peut obtenir des conseils et une orientation au sein du dispositif sociosanitaire cantonal auprès de la centrale téléphonique des médecins de garde.

MétéoSuisse annonce une vague de chaleur appelée à durer, en l'état des prévisions actuelles, jusqu'à mercredi ou jeudi prochain. Les températures pourraient monter jusqu'à 33°C la journée à partir de vendredi, avec un maximum autour des 35°C dimanche. Des niveaux marqués de concentration d'ozone ainsi que des températures nocturnes se situant autour de 20°C représentent des facteurs de risques aggravants pour la santé. La cheffe du DSAS déclenche donc les plans canicule institutionnels et communaux.

Mesures mises en place

- Centrale téléphonique des médecins de garde : 0848 133 133

La Centrale téléphonique des médecins de garde renforce son dispositif dont l'objectif est de fournir des conseils de prévention, d'informer et orienter rapidement les personnes avec des symptômes ou des critères de risque et de conseiller les visiteurs communautaires au domicile des plus vulnérables.

- Visiteurs communautaires

Les communes mettent en place un système de visiteurs communautaires dont le but est de constituer une première ligne de prévention des conséquences de la chaleur sur la santé. Les visites et/ou les prises de contact téléphoniques se concentrent sur les personnes âgées de 75 ans et plus, qui ne sont en principe pas suivies par des institutions socio-sanitaires.

- Plans institutionnels (Hôpitaux, EMS, CMS, ESE, etc.)

Les acteurs socio-sanitaires du canton participent activement au dispositif canicule avec le renforcement des mesures de prévention et de protection de leurs patients, résidents, ou usagers.

La page www.vd.ch/canicule recense de nombreux conseils utiles pour les professionnels comme pour la population.

La cheffe du DSAS, avec l'appui de l'Office du médecin cantonal, suit attentivement l'évolution de la situation et se tient prête à intervenir, avec les autres membres du Conseil d'Etat, pour décider d'éventuelles mesures supplémentaires à prendre.

Conseils en cas de grandes chaleurs

- Se protéger de la chaleur dans un endroit frais
- Se rafraîchir à l'aide de linges humides ou d'un brumisateur
- Boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif
- Manger léger pour éviter que la digestion d'un repas copieux ou riche en calories n'entraîne une augmentation supplémentaire de la température corporelle
- Planifier l'activité physique aux moments les plus frais, idéalement le matin tôt
- Faire preuve de solidarité envers ses proches et son voisinage
- Suivre régulièrement la situation météorologique (www.meteosuisse.ch ou application) pour adapter ses activités et son comportement.

Coup de chaleur, que faire ?

Le coup de chaleur peut avoir de graves conséquences, ses symptômes sont: faiblesse générale, température corporelle élevée (> 40°C), bouche sèche, confusion, vertiges, désorientation, nausées et crampes musculaires. En présence de signaux d'alerte : appeler le médecin traitant, le 0848 133 133 ou, en cas de danger vital, contacter le 144. En attendant les secours, il est important de s'hydrater et de se rafraîchir à l'aide de linges humides.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 juin 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Stéphanie Boichat Burdy, Médecin cantonale adjointe